

**ASSOCIATION ESPACE SOCIO-CULTUREL  
PAYS DE LA PIERRE**

16 bis route de Vassieu  
38390 MONTALIEU VERCIEU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE COMPTABLE DU 1ER JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018**

**AUDIT Pascal DREVET**

**Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes**

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rhône-Alpes et à la Compagnie Régionale de Grenoble

SASU au capital de 1000 Euros - RCS 789 848 702 - TVA : FR 48 789848702

**7 rue de la Poste - 38170 Seyssinet-Pariset**

Téléphone 04 38 21 01 41



**ASSOCIATION ESPACE SOCIO-CULTUREL PAYS DE LA PIERRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1ER JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018**

**SOMMAIRE**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

Opinion

Fondement de l'opinion

Justification des appréciations

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association,  
relatives aux comptes annuels

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

**COMPTES ANNUELS**

- bilan actif
- bilan passif
- compte de résultat de l'exercice
- annexe

ASSOCIATION ESPACE SOCIO-CULTUREL  
PAYS DE LA PIERRE  
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association, à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les charges à payer et les produits à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents**

4

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents, sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association, relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association, à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Seyssinet-Pariset, le 28 mai 2019

Commissaire aux comptes  
AUDIT Pascal DREVET

Président  
Pascal DREVET



## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres	4 347	4 085	262	1 505
Immobilisations en cours				
Avances				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	46 380	44 239	2 141	3 147
Autres	61 712	39 919	21 793	3 073
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (1)</b>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	6 100		6 100	7 600
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>118 539</b>	<b>88 243</b>	<b>30 296</b>	<b>15 325</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL ( II )</b>				
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (2)</b>				
Usagers et comptes rattachés	27 854		27 854	47 979
Autres	34 459		34 459	36 857
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de Trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	226 846		226 846	208 847
<b>Charges constatées d'avance (2)</b>	2 280		2 280	6 404
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>291 439</b>		<b>291 439</b>	<b>300 088</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des emprunts ( V )				
Ecarts de conversion actif( VI )				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>409 977</b>	<b>88 243</b>	<b>321 735</b>	<b>315 413</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs net à réaliser :				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



## Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2018	
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	43 613	43 613
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	113 474	76 427
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	7 623	37 047
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	15 399	14 859
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>180 109</b>	<b>171 946</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL ( II )</b>		
<b>Provisions et fonds dédiés</b>		
Provisions pour risques	25 000	
Provisions pour charges	1 072	9 920
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>26 072</b>	<b>9 920</b>
<b>Emprunts et dettes ( 1 )</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ( 2 )		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 370	6 811
Dettes fiscales et sociales	19 129	34 069
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 013	12 146
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	64 042	80 522
<b>TOTAL ( IV )</b>	<b>115 554</b>	<b>133 548</b>
Ecart de conversion passif ( V )		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à V )</b>	<b>321 735</b>	<b>315 413</b>
( 1 ) Dont à moins d'un an	115 554	133 548
( 1 ) Dont à plus d'un an		
( 2 ) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		



## Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	246 936	226 416
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>246 936</b>	<b>226 416</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	118 739	131 842
Dons	150	150
Cotisations	11 073	11 677
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits	800	
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	26 981	4 043
<b>TOTAL ( I )(1)</b>	<b>404 678</b>	<b>374 128</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock matières premières et autres appro.		
Autres achats et charges externes (2)	136 371	110 994
Impôts, taxes et versements assimilés	2 931	3 028
Salaires et traitements	177 985	160 626
Charges sociales	55 650	50 317
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 781	4 665
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants		4 178
Dotations aux provisions		315
Autres charges	1 107	740
<b>TOTAL ( II )(3)</b>	<b>383 825</b>	<b>334 863</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>20 853</b>	<b>39 264</b>
Excédent ou déficit transféré ( III )		
Déficit ou excédent transféré ( IV )		
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun ( III - IV )</b>		
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	108	98
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL ( V )</b>	<b>108</b>	<b>98</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotation financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
<b>TOTAL ( VI )</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>108</b>	<b>98</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV + V - VI )</b>	<b>20 961</b>	<b>39 363</b>



## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	8 085	1 384
Sur opérations en capital	4 740	1 807
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
<b>TOTAL ( VII )</b>	<b>12 825</b>	<b>3 190</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	1 139	5 447
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	25 000	
<b>TOTAL ( VIII )</b>	<b>26 139</b>	<b>5 447</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>	<b>-13 314</b>	<b>-2 257</b>
Impôts sur les bénéfices ( IX )	24	59
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ( X )		
Engagements à réaliser sur ressources affectées ( XI )		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII + X )</b>	<b>417 612</b>	<b>377 416</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + XI )</b>	<b>409 988</b>	<b>340 369</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT ( total des produits - total des charges)</b>	<b>7 623</b>	<b>37 047</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Bénévolat	59 744	44 320
Prestations en nature	50 534	132 614
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>110 278</b>	<b>176 934</b>

CHARGES	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	50 534	132 614
Personnel bénévole	59 744	44 320
<b>TOTAL</b>	<b>110 278</b>	<b>176 934</b>



# **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

## **Conventions comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Il a également été fait application des dispositions particulières résultant du règlement 1999-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

## **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Logiciels : 3 ans,
- Matériel et outillage : de 3 à 10 ans,
- Installations générales : de 3 à 5 ans,
- Matériels de transport : 4 ans,
- Matériel de bureau et matériel informatique, mobilier : 3 à 5 ans.

## **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont enregistrées dans le compte 131000 "Subvention d'investissement" affectées à des biens non renouvelables, avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens.

La quote part affectée au résultat est reprise en compte 777000.

Le solde disponible au 31/12/2018 s'élève à 15.398,60 euros.

Ces subventions d'investissement concernent :

- des fonds reçus en 2016 et 2018 pour 17.600 euros pour l'acquisition d'un véhicule. Le véhicule a été acquis en début d'année 2018.
- des fonds reçus en 2016 pour 5.420 € pour l'acquisition de matériel informatique.

## Provision pour risques

Une provision pour litige prud'homal a été constituée à la clôture du 31 décembre 2018 à hauteur de 25.000 euros.

## Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite ont été constatés par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel,
- données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personne et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.5 %.

La somme ainsi obtenue, majorée des charges patronales, est estimée à 1.072 euros au 31 décembre 2018.

Ces engagements ne sont pas couverts par une assurance spécifique.

## Produits constatés d'avance

La partie du produit des activités comptabilisées dans l'exercice mais concernant une période postérieure à la date de clôture, est comptabilisée en produits constatés d'avance pour un montant de 64.042 euros.

## Informations requises par l'article R. 123-198 - 9° du Code de Commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2.520 euros T.T.C.

## Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 6.047 heures consacrées par les bénévoles.

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire du SMIC de 9.88 euros donne un montant de 59.744 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition de locaux de la part de la commune. La valorisation de cette mise à disposition par la mairie n'a pas pu être valorisée, contrairement à l'exercice 2017.

Toutefois, les charges supplétives s'y rapportant ont été transmises à l'association pour un montant de 50.534 euros sur l'année 2018.

## Rémunération des cadres dirigeants

Le montant total des rémunérations pour l'exercice 2018 des trois plus hauts cadres dirigeants dans l'association, composées uniquement de membres bénévoles du Conseil d'Administration, est de 0 euro.

## Régime fiscal

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.



## Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 347			
<b>TOTAL</b>	<b>4 347</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.	46 380			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	4 306			
Mat. de transport			23 790	
Mat. de bureau et info., mobilier	21 638		2 461	
Emballages récupérables et divers	9 517			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>	<b>81 841</b>		<b>26 251</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	7 600		6 100	
<b>TOTAL</b>	<b>7 600</b>		<b>6 100</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>93 787</b>		<b>32 351</b>	
Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 347	
<b>TOTAL</b>			<b>4 347</b>	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			46 380	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			4 306	
Mat. de transport			23 790	
Mat. de bureau et info., mobilier			24 099	
Emballages récupérables et divers			9 517	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>108 092</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		7 600	6 100	
<b>TOTAL</b>		<b>7 600</b>	<b>6 100</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 600</b>	<b>118 539</b>	



## Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	2 842	1 243		4 085
	<b>2 842</b>	<b>1 243</b>		<b>4 085</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	43 233	1 006		44 239
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	4 061	230		4 292
Matériel de transport		4 973		4 973
Mat. de bureau et informatique, mobilier	20 917	994		21 910
Emballages récup. et divers	7 410	1 334		8 744
	<b>75 621</b>	<b>8 537</b>		<b>84 158</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 462</b>	<b>9 781</b>		<b>88 243</b>

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>	



Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
<b>Réglementées</b>					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Risques et charges</b>					
Provisions pour litiges		25 000			25 000
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations	9 920		8 848		1 072
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL II</b>	<b>9 920</b>	<b>25 000</b>	<b>8 848</b>		<b>26 072</b>
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
<b>Dépréciations</b>					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	4 178		4 178		
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL III</b>	<b>4 178</b>		<b>4 178</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>14 098</b>	<b>25 000</b>	<b>13 026</b>		<b>26 072</b>
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>			13 026		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>		25 000			
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

## Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	6 100		6 100
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	27 854	27 854	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-23	-23	
Impôts sur les bénéfices	29 461	29 461	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	4 181	4 181	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	840	840	
Charges constatées d'avance	2 280	2 280	
<b>TOTAL</b>	<b>70 693</b>	<b>64 593</b>	<b>6 100</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			



## Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 370	18 370		
Personnel et comptes rattachés	2 800	2 800		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 374	13 374		
Impôts sur les bénéfices	24	24		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 931	2 931		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	14 013	14 013		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	64 042	64 042		
<b>TOTAL</b>	<b>115 554</b>	<b>115 554</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques



# Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	816.74	81.72
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>816.74</b>	<b>81.72</b>

## Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
<b>Créances rattachées à des participations</b>		
<b>Autres titres immobilisés</b>		
<b>Prêts</b>		
<b>Autres immobilisations financières</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Autres créances</b>	<b>816.74</b>	<b>81.72</b>
438700 IJSS - PRODUITS A RECEVOIR	-23.26	81.72
468700 PRODUITS A RECEVOIR	840.00	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		
<b>Disponibilités</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>816.74</b>	<b>81.72</b>

